

Madame, Monsieur,

A l'IFA, un projet visant l'amélioration de la qualité de nos services est en cours. Actuellement, nous sommes dans une phase d'analyse des processus liés à l'organisation des formations.

En vue de proposer pour la nouvelle année académique 2006-2007 une offre de **cours de langues** optimisée, nous vous proposons un mode de fonctionnement transitoire pour la période avril-août.

Durant la période d'avril à juin 2006, seuls les cours de préparation aux examens en français et en néerlandais pourront se dérouler à raison d'une demi-journée par semaine. Pour un cours de français, de néerlandais ou d'anglais ("connaissance générale" ou "vie professionnelle"), voici ce que nous pouvons proposer aux candidats inscrits :

- Ils peuvent suivre une formation hebdomadaire à raison d'une journée entière par semaine durant trois mois (avril, mai, juin)
- Ils peuvent suivre une formation intensive (quatre demi-jours par semaine durant trois semaines consécutives) en avril, mai, juin, juillet ou août 2006.
- Ils peuvent rester en liste d'attente pour un cours hebdomadaire à partir de septembre 2006.

Nous informerons les candidats inscrits par lettre et nous leur demandons de remplir le formulaire de réponse et de nous le renvoyer pour une date limite. S'ils choisissent une des possibilités, nous considérerons leur choix d'une formation comme une confirmation de leur part. Un mois avant le début de la formation, ils recevront une invitation et un horaire.

Nous voudrions vous rappeler que si un candidat confirme et est absent à la première séance de formation sans avoir averti notre secrétariat ou ne participe pas à la formation choisie, il sera remplacé par un autre candidat. En outre, cette personne ne pourra pas rester en liste d'attente pour une session ultérieure et ne pourra pas être invitée pour une autre formation standard au sein de l'IFA pendant l'année académique 2006-2007.

Nous vous remercions pour votre compréhension et espérons que ces propositions pourront répondre à vos attentes.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Lyn Vandrepol  
Coordinatrice du domaine d'expertise langues